

AVIS PUBLIC PROMULGATION RÈGLEMENT Nº 1731-01

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ:

QUE le règlement nº 1731-01 intitulé :

Règlement modifiant le Règlement nº 1731 afin d'augmenter la dépense et l'emprunt pour un montant additionnel de 2 295 000 \$

a été adopté par le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion, le 22 mai 2020.

QUE le règlement a été approuvé le 23 juin 2020 conformément à la loi pour un emprunt additionnel de 2 295 000 \$.

QUE toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement au Service du greffe et des affaires juridiques au 2555, rue Dutrisac, Vaudreuil-Dorion, durant les heures de travail ou sur le site Internet de la ville au www.ville.vaudreuil-dorion.gc.ca.

DONNÉ À VAUDREUIL-DORION, ce vingt-sixième (26e) jour du mois de juin deux mille vingt (2020).

Mélissa Côté, notaire, OMA Greffière adjointe

Le présent avis peut être consulté sur le site Internet de la ville au www.ville.vaudreuil-dorion.gc.ca